

Madame,

J'ai pris connaissance de votre lettre en objet qui me parait soulever deux questions principales : celle d'un plan de circulation coordonné entre Chatou et Le Vésinet plus particulièrement aux abords du Bon Sauveur et celle du respect des dispositions mises en place ou à mettre en place notamment de respect du stationnement.

Le fait que le Bon Sauveur soit un établissement privé sous contrat n'est évidemment en rien une excuse aux carences que vous constatez et la sécurité des élèves qu'ils soient scolarisés dans le public ou dans le privé, doit être une préoccupation première du Maire qui est de par la loi responsable de la sécurité de tous dans sa commune. Ceux qui vous prétendent le contraire sont soit des irresponsables soit des imposteurs.

Je m'engage personnellement si notre liste est victorieuse lors des prochaines élections à faire en sorte que des ASVP soient régulièrement présents aux principales heures d'entrée ou de sortie du Bon Sauveur.

Il n'est pas question en l'état d'une présence quotidienne compte tenu des effectifs actuels de nos ASVP et du nombre d'établissements scolaires concernés mais de faire en sorte que qu'un établissement relevant de l'enseignement privé ne soit pas moins bien traité en matière de sécurité qu'une école publique. Je ne peux m'engager en ce qui concerne la municipalité de Chatou mais je suis sûr que vous l'interrogez séparément.

Pour ce qui est d'un nouveau plan de circulation et d'éventuelles nouvelles dispositions en matière de stationnement, cela devra être coordonné avec Chatou pour être efficace. Je connais bien M. Dumoulin qui est d'ailleurs lui-même vésigondin et dont je suis certain qu'il partage nos préoccupations en matière de sécurité des élèves. Je ne doute pas que arrivions à une solution intelligente pour les deux communes et pour la sécurité de tous. Votre organisation sera bien entendu associée à l'élaboration de ces mesures.

Je serai content de pouvoir vous rencontrer si vous y avez convenance dans les jours qui viennent pour examiner avec vous plus en détail ce qui doit être amélioré.

Cordialement,

François Jonemann